

14 jan 2005 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 14 janvier 2005](#)

Commission du Dialogue Interculturel

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de l'Egalité des Chances, le Conseil des Ministres a pris acte du premier rapport de synthèse de la Commission du Dialogue Interculturel.

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de l'Egalité des Chances, le Conseil des Ministres a pris acte du premier rapport de synthèse de la Commission du Dialogue Interculturel.

Installée le 23 février 2004, la Commission du Dialogue Interculturel avait pour mission d'établir un état des lieux de l'interculturalité en Belgique au travers de quatre thèmes, à savoir : la citoyenneté, l'égalité hommes-femmes, la place de la religion dans une société neutre et les principes fondamentaux des services publics. Sur la base d'auditions de plus d'une centaine d'associations et d'experts en matière d'interculturalité, la Commission a fait une centaine de propositions et de recommandations. Les thématiques sont notamment la citoyenneté, la lutte contre le racisme, l'antidiscrimination, la gestion de la diversité dans les services publics et en particulier le secteur de l'emploi, le logement social, les médias ou encore l'organisation des cultes. Un rapport final doit être transmis au printemps 2005.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe